

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Boris Calame, François Lefort, Mathias Buschbeck, Sarah Klopmann, Guillaume Käser, Yves de Matteis, Delphine Klopfenstein Broggin, Frédérique Perler, Olivier Cerutti, Jean-Luc Forni*

*Date de dépôt : 21 novembre 2017*

## **Proposition de motion**

**pour la réalisation d'une campagne de sensibilisation en faveur du commerce de détail genevois et le développement d'une stratégie de promotion économique spécifique**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le commerce de détail concerne 18 000 emplois, soit près de 5% de l'emploi total à Genève ;
- que nos modes de consommation, notamment la concurrence liée au tourisme d'achat et aux achats sur internet, ne permettent plus à bon nombre de commerçant-e-s d'assurer un revenu permettant de couvrir les charges liées à leurs activités ;
- que, lorsqu'un commerce ferme, il est bien trop tard pour lui venir en aide ;
- que la fermeture d'une arcade signifie une perte sèche et définitive dans la diversité du commerce genevois, un appauvrissement de l'animation de nos rues et un manque de financement pour nos collectivités ;
- que la stratégie du Conseil d'Etat en matière de promotion économique néglige les PME et TPE existantes, notamment dans le domaine du commerce de détail, en focalisant bien trop souvent sur le seul développement de « l'excellence » via un soutien prioritaire aux entreprises de nouvelles technologies ou de l'innovation ;

- que des moyens doivent être mis en œuvre afin de sensibiliser la population à l'importance du commerce de détail, notamment en matière de service de proximité,

invite le Conseil d'Etat

- à concevoir, coordonner et diffuser une campagne de sensibilisation, à l'attention de la population, en faveur du commerce de détail genevois, afin d'en valoriser notamment la proximité, la diversité et l'accessibilité ;
- à soutenir, dans ce cadre, les actions en phase avec les préceptes du développement durable, notamment la production locale respectueuse de l'environnement et le commerce équitable ;
- à solliciter et accueillir toutes formes de partenariats public-privé pouvant accompagner cette démarche, notamment en participant à son élaboration et à son financement, en assurant sa large diffusion et son renouvellement ;
- à rendre rapport, au Grand Conseil, de la stratégie développée par le Conseil d'Etat en faveur du commerce de détail genevois, notamment au regard des besoins de la population de continuer à y accéder facilement ;
- à tirer un bilan au terme de la campagne auprès des partenaires et commerçants, ainsi que des consommatrices et consommateurs.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En tant qu'habitant-e-s de nos quartiers et acteur-trice-s politiques, nous sommes témoins du fait que le commerce de détail à Genève se meurt, peu à peu, dans une relative indifférence. Pourtant, **lorsqu'un commerce ferme, il est bien trop tard pour lui venir en aide.** C'est alors une perte sèche dans la diversité du commerce genevois, notamment de proximité, un appauvrissement de l'animation de nos rues et un manque de financement pour nos collectivités.

Le commerce de détail c'est environ 18 000 emplois, soit près de 5% de l'emploi total à Genève. Son pendant, le commerce de gros, est à peu près

équivalent. Le commerce de détail c'est aussi de nombreux postes d'apprentissage, des emplois pour les étudiantes et étudiants, mais aussi une dynamique économique d'achat et de revente de produits et services locaux. C'est des revenus pour l'Etat en matière d'imposition directe et indirecte, mais aussi une part de la vie et de l'âme des villages et quartiers.

Aujourd'hui, le commerce genevois se doit de se renouveler. Toutefois, **nos modes de consommation**, notamment la concurrence liée au tourisme d'achat et aux achats sur internet, **ne permettent plus à bon nombre de commerçant-e-s d'assurer un revenu permettant de couvrir les charges liées à leurs activités**<sup>1</sup>. Peu à peu, les commerces limitent alors leurs offres, prennent du retard dans le paiement de leurs charges et licencient jusqu'à l'arrivée irrémédiable de la fermeture définitive.

**A quoi bon développer des structures de soutien ou de promotion de l'économie, si le tissu économique de proximité, pourtant indissociable de nos villes et villages, est délaissé ?**

Dans le projet de budget 2017 du Conseil d'Etat<sup>2</sup>, on trouve sous le programme « L01 Développement et soutien à l'économie » les engagements du DES en la matière avec notamment l'explication suivante : « Ce programme a pour but d'assurer un développement économique optimal du canton en soutenant une promotion économique diversifiée tant sur le plan régional et local (promotion économique endogène)... ». Il faut toutefois constater que la stratégie du Conseil d'Etat en matière d'économie et, de fait, d'emploi est principalement orientée sur le développement de « l'excellence » qui peut se traduire par un soutien prioritaire aux entreprises de nouvelles technologies ou de l'innovation, qu'elles soient endogènes ou exogènes, et encore des établissements publics que sont l'AIG, Palexpo et les Ports Francs de Genève.

Les PME et TPE existantes, notamment dans le domaine du commerce de détail, n'apparaissent dans aucune stratégie économique spécifique qui pourrait en valoriser l'existence. Le commerce de détail endogène est de fait le parent pauvre de la stratégie de promotion et de soutien économique du canton. Pourtant, en assurer son maintien conditionnera la possibilité qui nous sera donnée à terme de nous procurer, au quotidien, dans nos quartiers, des produits et services indispensables.

---

<sup>1</sup> Sous la plume de Jérôme Estebe (Tribune de Genève du 07.10.2017), un exemple récent relate une situation représentative de bon nombre de commerces de proximité : <https://www.tdg.ch/vivre/gastronomie/fche-rosi-epicier-rend-cher-tablier/story/11506601?track>

<sup>2</sup> [http://ge.ch/finances/media/finances/files/fichiers/tome1\\_hd\\_516\\_2.pdf](http://ge.ch/finances/media/finances/files/fichiers/tome1_hd_516_2.pdf)

**Une campagne cantonale de sensibilisation**, affichant par exemple « J'aime mon commerce de proximité » ou « J'achète chez mon commerçant » (boulangier, épicier, libraire,...), devrait encourager une prise de conscience des Genevoises et Genevois sur le fait que **le soutien à nos commerces de proximité passe aussi par l'achat chez ces derniers**.

Pour certain-e-s, les commerces ont perdu de leur convivialité. Cette campagne devrait dès lors aussi illustrer que **l'achat auprès de commerces locaux est porteur de lien de proximité et renforce la convivialité dans les quartiers**.

Outre des vecteurs de liens sociaux et d'animation des quartiers, nos petits commerces sont des observateurs au quotidien, qui alertent l'autorité lorsque des situations alarmantes se déroulent sous leurs yeux.

Ainsi, bien que nos commerçant-e-s nous offrent la possibilité de trouver, au quotidien, les produits dont nous avons besoin, ils sont par ailleurs et surtout des personnes offrant de multiples prestations de proximité.

Rappelons ainsi à la population genevoise toute l'importance d'être « consommACTEUR » et non simple consommateur ou spectateur qui observe, placidement et de bien trop loin, la disparition de nos commerces.

Considérant que la valorisation du commerce de proximité permet d'envisager à terme une neutralité des coûts pour l'Etat, les dépenses engendrées par cette campagne de sensibilisation pourraient être faibles. Elles doivent être comprises comme un investissement sur l'avenir, notamment de par le maintien des emplois existants, de la dynamique et de l'attractivité des quartiers et de l'imposition directe et indirecte des commerces.

Pour obtenir de bons résultats, une campagne de ce type se doit d'être réalisée avec les acteurs concernés. Le principe même du partenariat public-privé prend alors ici tout son sens.

Il faudra bien tirer, au final, des enseignements de cette campagne de sensibilisation et c'est là qu'un bilan est nécessaire. Ce dernier permettra de compléter, le cas échéant, une stratégie de promotion économique cantonale en faveur du maintien de nos commerces de détail, ceci étant afin d'en assurer la pérennité dans nos villages et quartiers.

Nous vous remercions, Mesdames les députées et Messieurs les députés, de bien vouloir soutenir cette modeste motion qui doit permettre au Conseil d'Etat, en partenariat avec les milieux publics et privés, de développer une campagne de sensibilisation en faveur de Genève, de son économie locale et de la vie de ses quartiers, ainsi qu'une réflexion stratégique en la matière.